



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 18 DÉCEMBRE 2018

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

Carwyn JONES (RC VANNES)

RC Vannes / Biarritz Olympique Pays Basque du vendredi 14 décembre 2018 (J15 PRO D2)

Réclamation

A la suite de la rencontre RC Vannes / Biarritz Olympique Pays Basque, le Biarritz Olympique Pays Basque a porté réclamation à l'encontre de M. Carwyn JONES pour une action ayant eu lieu à la 43e minute de la rencontre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

Conformément à l'article 719 du règlement disciplinaire de la LNR, lorsqu'une réclamation est déclarée recevable, le club réclamant ainsi que le licencié à l'encontre duquel la réclamation est déposée sont convoqués par l'organe disciplinaire aux fins d'être entendus.

M. Carwyn JONES et le Biarritz Olympique Pays Basque sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du jeudi 3 janvier 2019.

../..